

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 11

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 4

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Christophe Martin donne procuration à Nadège Rivoire
Isabelle BAAS donne procuration à Marie-Christine Chaprier
Fabien PLASSON donne procuration à Etienne Careil
Christine ROBIN donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Date de convocation : 02 juin 2023

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET : Choix du bureau d'études, projet « Circuler-Stationner »

Suite aux études réalisées par le comité participatif « circuler stationner », et à la présentation de lors projet le 11 mai 2023 à l'ensemble du conseil municipal, il nous appartient de choisir le bureau d'études qui chiffrera les travaux à venir.

Bureau d'études	Prix HT	Prix TTC
ARPENTEURS (Sérrières)	9 100,00 €	10 920,00 €
JULIEN & Associés (Annonay)	22 840,00 €	27 408,00 €
BEAUR (Romans/Isère)	18 175,00 €	21 810,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

CHOISIT le bureau d'étude « Les Arpenteurs », pour un montant des travaux de 10 920 € TTC,

AUTORISE Mme la maire à signer le devis correspondant,
DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas

